

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NYAMBAKA

SECRETARIAT GENERAL

BP : 129 NGAOUNDERE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NYAMBAKA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO BOX : 129 NGAOUNDERE

**ADDITIF N° 03/A/DC/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2025 du 27/10/2025 relatif
à L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°02/AC/CNY/SG/CIPM/2025 du 07/10/2025
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**RELATIF A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE NYAMBAKA,
DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA..**

Les corrections suivantes ont été apportées à ladite DC

Au lieu de :

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif pour le compléter de l'EXERCICE 2025 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka, au plus tard le 30/10/2025 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

12. OUVERTURE DES PLIS

Le dépouillement aura lieu le 30/10/2025 à 14 heures précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Nyambaka.

Lire plutôt :

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif pour le compléter de l'EXERCICE 2025 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka, au plus tard le 07/11/2025 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

12. OUVERTURE DES PLIS

Le dépouillement aura lieu le 07/11/2025 à 14 heures précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Nyambaka.

NYAMBAKA, le ... 7.11.2025

Le Maire,

(AUTORITE CONTRACTANTE)



Abbo. Chirwa
Le Maire de la Commune
du Nyambaka

2

Ampliations :

- DDMAP/VINA ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Intéressé ;
- Chrono/Archive.